

5 AXES AUTOUR DE 66 PROPOSITIONS POUR LA HULPE



Vous avez le droit à une commune plus transparente, participative et responsable



Vous avez le droit de participer

- 1. Nous adopterons un code de la participation pour encadrer et structurer les démarches participatives. Ce code garantira que toutes les initiatives participatives sont menées de manière transparente et équitable.*
- 2. Nous organiserons les réunions citoyennes à des moments compatibles avec la vie professionnelle et familiale, et à des moments planifiés. Si nécessaire, nous mettrons en place des services de garderie pour permettre à chacun de participer. Nous serons également attentifs aux besoins spécifiques de chacun afin de faciliter une participation maximale.*
- 3. Nous mettrons en place des budgets participatifs sur différentes thématiques, dont la mise en œuvre et la gestion seront faites par les citoyens. Pour ce faire, ils seront formés et accompagnés. Ainsi, nous investirons dans les ressources nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des réunions. Cela inclut le recours à des animateurs externes expérimentés pour rendre les rencontres plus dynamiques et efficaces.*
- 4. Nous offrirons des formations aux citoyens pour les aider à mieux comprendre les finances communales.*



Vous avez le droit de savoir

5. Nous établirons un cadastre des instances communales et intercommunales, incluant les noms des administrateurs et leur rémunération, afin de garantir la transparence.

6. Nous diffuserons en direct les conseils communaux sur internet, permettant ainsi à chaque citoyen de suivre les discussions en temps réel. Les enregistrements des séances seront également disponibles en ligne pour consultation ultérieure, assurant que les informations soient accessibles même après les réunions.

7. Nous veillerons à ce que tous les documents importants soient disponibles pour tous et toutes en version papier à la bibliothèque communale ainsi que sur le site internet de la commune. Cela inclut les documents liés au Conseil Communal (Ordre du jour, projets de délibération, décisions, procès-verbaux, règlement d'ordre intérieur, etc.) ainsi que tous les autres documents pertinents tels que l'inventaire des subventions, études réalisées, marchés publics conclus, plans et programmes environnementaux, schémas d'aménagement du territoire, règlements d'urbanisme, et tout autre document pertinent.

8. Nous publierons systématiquement toutes les décisions politiques et documents associés via plusieurs canaux de diffusion, tant en ligne qu'en format papier. Cette démarche vise à garantir que toutes les décisions soient facilement accessibles et compréhensibles pour tous les citoyens.



Vous avez le droit à une commune bien administrée

9. Les critères pour l'attribution des aides financières et des mises à disposition de ressources, telles que les salles, le matériel et le soutien financier pour les associations, les infrastructures sportives et culturelles, seront clairs et équitables.

10. Nous veillerons à ce que les élus et l'administration adoptent un comportement éthique en toutes circonstances.

11. Nous assurerons une représentation pluraliste pour toutes les associations recevant un soutien financier significatif de la commune.

12. Nous fournirons des rapports réguliers détaillant les progrès réalisés en matière d'économie d'énergie, afin de garantir une gestion environnementale responsable et de promouvoir les pratiques durables.

13. Nous proposerons une diminution de la fiscalité sur le travail et un rééquilibrage de la fiscalité immobilière. Pour ce faire, nous mettrons à jour les données du revenu cadastral afin qu'elles reflètent la réalité actuelle des biens.

14. Nous renforcerons l'administration communale en augmentant les moyens et les ressources humaines nécessaires pour accomplir efficacement ses missions.

15. Nous ajouterons au règlement d'ordre intérieur la possibilité pour les conseillers communaux d'inscrire les motivations de leurs votes, garantissant ainsi une transparence accrue dans le processus décisionnel.



Vous avez le droit de bouger et de respirer

La transition vers une mobilité durable et accessible est essentielle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en améliorant la qualité de vie de tous les citoyens. À La Hulpe, cette transformation est déjà en cours, avec une augmentation notable de l'utilisation des modes de transport actifs comme la marche et le vélo, grâce à des aménagements repensés. L'essor des voitures électriques, accompagné par l'installation de bornes de recharge, et la gratuité des transports en commun facilitent également cette transition. De plus, la voiture partagée s'impose comme une alternative écologique et pratique pour les déplacements ponctuels. Notre objectif est de poursuivre sur cette lancée et de faire de La Hulpe une commune exemplaire en matière de mobilité durable. Voici les 10 actions concrètes que nous mettrons en place pour favoriser un environnement plus sain et une mobilité plus accessible à tous.

- 1. Nous généraliserons les zones de circulation à 30 km/h dans toute la commune, à l'exception des grands axes qui relèvent de la voirie régionale. Cette mesure vise à améliorer la sécurité routière et à réduire la pollution sonore et atmosphérique.***
- 2. Nous lancerons l'extension du Réseau de métro-train-bus. Cela implique également que nous élaborerons un plan de mobilité en collaboration avec les communes avoisinantes, afin de développer et restaurer les itinéraires piétons et cyclables, renforçant ainsi la connectivité et la sécurité des trajets.***
- 3. Nous renforcerons les services de navettes entre la gare et les différents quartiers pour faciliter les déplacements locaux. Nous négocierons également une meilleure coordination des horaires pour optimiser les connexions entre les différents moyens de transport.***
- 4. Nous installerons des radars préventifs pour sensibiliser les automobilistes aux limites de vitesse. Les informations collectées par ces radars seront rendues publiques afin de renforcer la responsabilité et la conscience des conducteurs.***
- 5. Nous augmenterons le nombre de boxes à vélo sécurisés pour encourager l'utilisation du vélo.***
- 6. Nous développerons un service « vélothèque », pour faciliter le partage et le prêt de vélos, tout en incluant des actions de parrainage pour les nouveaux cyclistes et des bourses au vélo ainsi que des ateliers de réparation participatifs.***

7. Nous appliquerons systématiquement le principe « STOP » (Sécurité, Transports, Obstacle, Protection) lors de chaque projet de réaménagement afin de garantir la sécurité des usagers vulnérables dès la conception.

8. Nous établirons un conseil consultatif regroupant les acteurs locaux, incluant les membres de la CCATM, le conseil consultatif des enfants, les membres du conseil consultatif de la personne en situation de handicap, les aînés, ainsi que les associations promouvant la mobilité, comme le GRACQ, et un représentant de la police. Ce conseil sera chargé d'échanger sur les bonnes pratiques et d'émettre des avis sur les projets de mobilité.

9. Nous renforcerons le service du pedibus et mettrons en place un pedibus amélioré pour les trajets plus éloignés. Nous travaillerons en partenariat avec les associations, les écoles et les parents d'élèves pour soutenir cette initiative.

10. Nous créerons des primes pour l'achat de vélos et d'équipements de micro-mobilité, tels que des cadenas et des casques. Nous mettrons en avant les habitants ayant changé leurs habitudes de déplacement pour promouvoir l'adoption des modes de transport durables.



Vous avez le droit à une meilleure qualité de vie

« La Hulpe plus sûre, responsable et durable » s'inscrit dans cette dynamique en proposant une série d'actions concrètes et ciblées pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants de La Hulpe, tout en respectant les principes de durabilité, d'éthique et de solidarité. Les 10 actions proposées visent à renforcer la résilience locale, à promouvoir des comportements écoresponsables et à soutenir les initiatives citoyennes.

- 1. Nous systématiserons les achats responsables et éthiques favorisant les producteurs locaux et européens, notamment dans les marchés publics et nous fixerons des objectifs de pourcentage d'achat durable et de circuits courts pour chaque administration.**
- 2. Nous soutiendrons les activités d'agriculture sociale et de potager, notamment avec le CPAS, pour produire une alimentation de qualité accessible à tous, surtout aux personnes précarisées.**
- 3. Nous mettrons à disposition des lieux et bâtiments pour la transformation et la distribution de produits bio et locaux. Nous soutiendrons les groupes d'achat en commun (GAC) et les groupes d'achats et de soutien à l'agriculture paysanne (GASAP).**
- 4. Nous proposerons un bol de soupe ou une collation saine gratuite à 10h00 pour tous les élèves de nos écoles, ainsi que des produits à prix réduit pour les repas chauds destinés aux enfants issus de familles précarisées.**
- 5. Nous offrirons un kit de fournitures de base pour les familles précarisées.**
- 6. Nous mènerons et renforcerons des actions de sensibilisation à la propreté en invitant les clubs sportifs, les associations et les écoles à y participer.**
- 7. Nous organiserons des campagnes de communication contre le gaspillage d'eau potable. Nous adopterons des plans d'urgence en cas de pénurie d'eau et développerons des infrastructures pour la réutilisation de l'eau.**

8. Nous augmenterons la présence d'agents constatateurs sur le terrain pour sanctionner les infractions et faciliterons la communication entre les agents de quartier et les citoyens, par exemple avec une présence lors des réunions de quartiers et lors de conseil consultatifs thématiques et transversaux.

9. Nous stimulerons et faciliterons les initiatives citoyennes de mutualisation, réparation et récupération telles que les repair cafés, donneries, bibliothèques d'objets, trocantes et ressourceries. Un pôle social verra le jour avec les initiatives citoyennes, l'associatif et le CPAS.

10. Nous créerons un guichet d'économie locale qui accompagnera les entrepreneurs locaux débutants en leur proposant une série de services, comme des conseils juridiques et de fiscalité.



Vous avez droit à un cadre de vie agréable et vert

Notre commune dispose de nombreux atouts permettant d'offrir un cadre de vie remarquable à ses habitants. Il convient de le préserver, voire de le renforcer dans une perspective de développement durable. En tant que pouvoir de proximité, la Commune de La Hulpe peut faire figure de moteur et d'exemple, en partenariat avec ses citoyens.

La préservation du cadre de vie comporte de multiples facettes, parmi lesquelles figure en bonne place la maîtrise de l'urbanisation. Dans cette optique, les autorités communales doivent avoir à cœur d'appliquer une politique urbanistique cohérente, prévisible et qui respecte le caractère villageois de notre Commune.

La maîtrise de l'urbanisation est indissociable d'une politique du logement visant à favoriser le maintien des jeunes et de tous les types de familles (notamment monoparentales) à La Hulpe. Cela passe entre autres par une adaptation du bâti existant, mais aussi par le développement d'une offre de logements publics et privés reflétant la diversité des ménages.

Par ailleurs, que serait le cadre de vie sans zones de quiétude, d'espaces publics conviviaux, ainsi que de « poumons de nature » ? Pour Vert Amarante La Hulpe, la préservation du cadre naturel constitue un objectif transversal de toutes les politiques à mener, notamment sous l'égide du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

Il revient enfin à la Commune d'impulser et d'encourager la transition énergétique de notre territoire.



Nos propositions en matière d'urbanisation et de logement

- 1. Nous veillerons à mettre à jour des outils communaux d'aménagement du territoire et d'urbanisme (schémas, guides,...).*
- 2. Nous assurerons une cohérence et une équité dans la gestion des demandes de permis, en veillant à ce que les règles et leur application soient les mêmes pour tous.*
- 3. Nous favoriserons des projets de logement modulaires et adaptés tout au long de la vie, y compris la division des logements pour des projets solidaires et intergénérationnels.*
- 4. Nous encouragerons et soutiendrons la mise à disposition de logements accessibles aux jeunes, aux familles monoparentales,...*
- 5. Nous entendons accroître le nombre de logements publics (sociaux et moyens) en collaboration avec les agences immobilières sociales et les autres acteurs du logement. Nous utiliserons des charges d'urbanisme pour la création de logements sociaux dans les projets privés ;*
- 6. Nous mettrons à jour le cadastre des logements inoccupés sur le territoire communal et, le cas échéant, prendrons les mesures adéquates en vue de dissuader les propriétaires de délaisser leur bien.*



Nos propositions en matière d'espaces publics et d'environnement

7. Nous veillerons à maintenir et protéger les zones d'intérêt pour la biodiversité, en préservant notre patrimoine naturel et vert.
8. Nous continuerons les actions menées avec les citoyens et les associations environnementales au sein du PCDN, en vue de les pérenniser.
9. Nous assainirons le Grand Étang en veillant à négocier équitablement le financement des travaux, notamment avec la Région flamande et le propriétaire du site. Des charges d'urbanisme pourraient être imposées à cette fin.
10. Nous planterons des haies fruitières et des arbres fruitiers dans les parcs publics, et faciliterons la création de bacs d'herbes aromatiques en libre-service pour diversifier la biodiversité et permettre aux habitants de glaner des fruits. Nous veillerons également à assurer un entretien des plants existants.
11. Nous créerons des espaces de liberté pour les chiens, équipés de parcours d'activités, sans impacter la biodiversité ni déranger les autres usagers.
12. Nous développerons des activités touristiques participatives et durables qui mettent en valeur notre histoire, notre patrimoine et notre nature, avec des initiatives comme les réseaux « Greeters » et les « journées découvertes », sans oublier l'expertise des associations locales.
13. Nous veillerons à un équipement optimal des espaces publics dans une optique de convivialité, par exemple en prévoyant l'installation d'un banc tous les 500 mètres.
14. Nous lutterons activement contre toute forme de nuisance sonore (du tapage nocturne au bruit des avions).
15. Nous intégrerons des clauses environnementales strictes dans les marchés publics, concernant :
 - l'utilisation de matériaux végétaux et durables ;
 - l'intégration de critères de pollution sonore et de qualité de l'air dans les cahiers des charges pour l'achat de matériel, par exemple en optant pour des souffleuses de feuilles à bruit contenu ;



Nos propositions en matière énergétique

16. Nous poursuivrons la transition énergétique dans le respect des objectifs de la Convention des Maires, <https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/>

17. Nous établirons un cadastre et un plan de décarbonation des bâtiments communaux, en priorisant les écoles, les crèches, et les maisonnettes du troisième âge. Nous œuvrerons également à la rénovation des logements communaux en utilisant toutes les aides disponibles.

18. Nous entendons affilier la Commune à la plate-forme « Walloreno » pour aider les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique.



Vous avez droit à la solidarité et à l'inclusion

Une Commune plus inclusive consiste à ce que la qualité de la vie à La Hulpe puisse profiter à tous ses habitants, sans laisser les citoyens au bord du chemin en raison de leur âge, d'un handicap, d'une situation socio-économique précaire, etc.

Cet objectif de cohésion sociale implique, d'une part, un effort de coordination des politiques sociales menées à La Hulpe. Le Plan de Cohésion Social (PCS) doit (re)devenir le fer de lance et la colonne vertébrale des politiques communales en la matière. Dans le même temps, le Centre Public d'Action Sociale doit disposer des moyens lui permettant d'assumer ses missions au service du public. Les récents problèmes budgétaires du Centre, dont la gestion ne peut que laisser perplexe, doit nous amener à repenser l'organisation de la politique sociale communale.

Cet objectif d'inclusion doit être développé de façon transversale et dans une optique intergénérationnelle. C'est aussi dans cet esprit que nous concevons le soutien à nos artistes locaux, afin que chacun puisse découvrir les nombreux talents dont regorge La Hulpe.

A cette fin, Vert Amarante La Hulpe formule les propositions suivantes :

- 1. Nous veillerons à réinstaurer le PCS en concertation avec le monde associatif et les travailleurs de terrain, pour répondre efficacement aux enjeux de coordination des politiques locales.*
- 2. Nous nous assurerons que le CPAS dispose de moyens financiers suffisants pour remplir ses missions et développer des services innovants adaptés aux besoins spécifiques des bénéficiaires.*
- 3. Nous développerons une charte de l'inclusion pour les personnes en situation de handicap.*
- 4. Nous soumettrons toutes les politiques communales à une évaluation en termes de gender mainstreaming et gender budgeting, dans le but d'assurer une réelle égalité homme/femme dans la mise en œuvre des mesures, à l'instar des processus, déjà instaurés par la Région wallonne.*

5. *Nous amènerons les artistes dans différents espaces communaux comme les écoles, crèches, CPAS, parcs et centres pour jeunes. Nous soutiendrons les artistes locaux en leur offrant visibilité et réseau, et en organisant des événements pour promouvoir la pratique artistique sous toutes ses formes.*
6. *Nous encouragerons les écoles communales, l'académie de musique et les crèches à être inclusives pour les enfants en situation de handicap, en conformité avec la Convention relative aux droits des personnes porteuses de handicap.*
7. *Nous soutiendrons le développement de nouveaux lieux d'accueil pour enfants en octroyant , notamment, des primes à l'installation et à la continuité des accueillants.*
8. *Nous encouragerons la conclusion de partenariats durables entre nos écoles et celles de l'autre côté de la frontière linguistique.*
9. *Nous créerons des espaces de silence dans les écoles et améliorerons l'isolation phonique pour réduire la pollution sonore.*
10. *Nous mettrons en place un dispositif d'appels téléphoniques pour les aînés et/ou isolés, assuré par des travailleurs sociaux et des bénévoles formés.*
11. *Nous initierons un système de bibliothèque à domicile afin que les personnes âgées ou à mobilité réduite puissent obtenir les livres de leur choix à la maison.*
12. *Nous organiserons des événements valorisant les cultures culinaires, musicales et folkloriques pour créer des liens sociaux et enrichir la diversité culturelle.*
13. *Nous soutiendrons les initiatives d'accueil des migrants chez les citoyens après leur régularisation, et créerons une commission « La Hulpe - Commune Hospitalière » pour travailler en bonne collaboration avec les acteurs de terrain.*